



# ECROMAGNY

## INFOS

### FEVRIER 2022

#### Le petit mot du Conseil municipal :

#### **ACTUALITE COVID - PREFECTURE**

A ce jour la couverture vaccinale en France est de 78.1 % (le chiffre a baissé suite à l'ouverture de la vaccination aux enfants de plus de 5 ans, l'indication porte désormais sur la population totale)

Pour la journée du 21 janvier, 1 146 nouveaux cas ont été enregistrés en Bourgogne Franche Comté et la tension en réanimation est de 74 % pour notre région, de 74 % également pour l'ensemble de la France.

La tension des réanimations en Bourgogne Franche-Comté est de 28 %.

#### **PASS VACCINAL**

- Le pass sanitaire est devenu le pass vaccinal pour les personnes âgées de plus de 16 ans.
- Le pass vaccinal consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve de schéma vaccinal complet, d'un certificat de rétablissement de moins de six mois ou d'un certificat de contre-indication à la vaccination.
- **Les personnes s'engageant dans un parcours vaccinal jusqu'au 15 février 2022 ont la possibilité temporaire de bénéficier d'un « pass vaccinal » valide**, à condition de recevoir leur deuxième dose dans un délai de 4 semaines et de présenter un test négatif de moins de 24h.
- Le « pass vaccinal » **ne s'applique pas aux mineurs âgés de 12 à 15 ans**. C'est donc le « pass sanitaire » qui inclut la possibilité supplémentaire de **présenter la preuve d'un test négatif de moins de 24h - qui demeure en vigueur pour cette tranche d'âge**.

#### **VACCINATION**

**Pour prendre rendez-vous :** Par téléphone au 03 84 77 70 20 ou par internet sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

#### **Succès du VACCIBUS à Ecomagny**



*A l'initiative de Stéphane CORBERAND, le mardi 4 janvier 22 personnes ont bénéficié d'un vaccin à Ecomagny.*

## LES NOUVELLES REGLES D'ISOLEMENT, A PARTIR DE LUNDI 3 JANVIER 2022

VOUS ÊTES...

	POSITIF	CAS CONTACT
AVEC UN SCHEMA VACCINAL COMPLET	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>ème</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</li><li>• Isolement de 7 jours dans le cas contraire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'isolement</li><li>• Test antigénique ou PCR immédiat</li><li>• Autotest à J+2, J+4*</li></ul>
AVEC UN SCHEMA VACCINAL INCOMPLET	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7<sup>ème</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</li><li>• Isolement de 10 jours dans le cas contraire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 7 jours</li><li>• Test antigénique ou PCR immédiat</li></ul>

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour l'élection présidentielle, la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 4 mars 2022, et pour les élections législatives au 6 mai 2022, c'est à dire jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin. Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Ils peuvent pour ce faire, utiliser le formulaire Cerfa N° 12669\*02.

Pour les personnes remplissant la condition d'âge exigée pour être électeur après la clôture des délais d'inscription c'est à dire les jeunes nés entre le 5 mars et le 9 avril pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, et 23 avril pour le 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle ; pour les élections législatives : jeunes nés entre le 7 mai et le 11 juin pour le 1<sup>er</sup> tour, et le 18 juin pour le 2<sup>nd</sup> tour, ces électeurs ont la possibilité de déposer une demande d'inscription, directement en mairie jusqu'au 10<sup>ème</sup> jour précédant le scrutin.

**2022 sera une année de refonte des listes électorales : une nouvelle carte électorale sera adressée à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur la liste électorale.**

Le nouveau modèle de carte électorale a évolué sur deux aspects :

- d'une part, un QR code a été ajouté sur le recto de la carte. Lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site internet Elections du ministère de l'Intérieur (informations sur les scrutins, les résultats, etc.)

- d'autre part, le Numéro National d'Electeur (NNE), déjà présent sur l'ancien modèle, est mis en valeur. En effet, depuis le 1er janvier 2022, le mandant doit renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration. Le NNE est permanent, unique et propre à chaque électeur. Il est composé de 8 à 9 chiffres dans la majorité des cas. Les électeurs peuvent retrouver leur NNE en consultant leur carte électorale (ancienne ou nouvelle), depuis le 1er janvier en consultant le module "Interroger sa situation électorale" sur le site service-public.fr à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**PERMANENCES DU CAUE** (Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Saône) 20 rue des Cloies à LURE

Un architecte reçoit gratuitement les personnes qui souhaitent construire, transformer, rénover un bâtiment le mardi 22 février et le mardi 22 mars 2022. Il est recommandé de prendre rendez-vous au 03 84 96 97 77.

### **LA POSTE ASSURE LA CONTINUITE DE SES SERVICES**

Dans le contexte actuel de forte circulation du virus de la Covid-19 sur tout le territoire national, la Poste peut rencontrer des **difficultés opérationnelles exceptionnelles** l'obligeant à adapter la réalisation de ses activités dans le respect des directives sanitaires données par l'Etat.

**La distribution des courriers et des colis peut s'en trouver temporairement perturbée.**

La poste prend bien sûr toutes les **dispositions pour assurer, avec régularité, la distribution sur tout le territoire national.**

### **SPECTACLE THEATRE DU PEUPLE A ECROMAGNY LE 12 FEVRIER A 14h et 18h**

Initialement prévu le 18 décembre dernier, un spectacle du Théâtre du Peuple a été reporté le samedi 12 février prochain à la salle des fêtes d'Ecromagny. Deux représentations seront données, l'une à 14h et l'autre à 18h. ...Il s'agit d'un oratorio électro rock qui réunit sur scène un comédien et deux musiciens.

Un spectacle de 40 min qui tentera de répondre à la question suivante : comment rester soi-même quelles que soient les contraintes que l'on nous impose et comment trouver un chemin pour avancer dans cette vie...

Ensuite une rencontre avec l'équipe du spectacle permettra de présenter un projet pour notre territoire auquel le public pourra participer.

Le spectacle est gratuit et les réservations sont fortement conseillées auprès de la CCME au 03 84 20 03 53.

### **CITATION DU MOIS**

*« On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. »*

*Christophe Colomb (1450-1506)*

Tel mairie : 03.84.63.29.38

Mail : [mairie.ecromagny@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecromagny@wanadoo.fr) site : [www.ecromagny.fr](http://www.ecromagny.fr)

Horaires d'ouverture au public : Le lundi de 8h à 12h le mercredi matin de 8h à 12h et le jeudi de 8h à 11h30  
Le samedi 16 février de 9h à 12h.